

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

F

Viale dello Termo di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

CX-701(38<sup>e</sup>)

3 mars 2015

## Invitation à la Trente-huitième Session de la COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Genève, Suisse, 6 – 11 juillet 2015

**Prière de répondre avant le 13 mai 2015**

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé ont l'honneur d'adresser une invitation à participer à la session susmentionnée qui se tiendra au Centre international de conférences de Genève (Salle 1), 17 rue de Varembé, Genève, Suisse. La séance d'ouverture est fixée au lundi 6 juillet 2015, à 10 heures. Les participants pourront s'inscrire à partir de 8 heures. L'adoption du rapport aura lieu le samedi 11 juillet de 10 heures à 15 heures.

La session, convoquée en vertu des dispositions de l'Article VI-1 de l'Acte constitutif de la FAO, est ouverte aux États membres et Membres associés de la FAO et de l'OMS qui sont membres de la Commission, ainsi qu'à des observateurs. Les États membres et Membres associés de la FAO et de l'OMS qui ne sont pas membres de la Commission du Codex Alimentarius peuvent participer aux débats en qualité d'observateurs. Les frais de participation aux sessions de la Commission, ainsi que les frais de voyage des délégations des Membres de la Commission et des observateurs, sont à la charge des gouvernements ou des organisations intéressés. Il est également rappelé aux délégués qu'ils doivent faire eux-mêmes leurs réservations d'hôtel.

Les travaux de la session se dérouleront en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. L'interprétation simultanée des débats sera assurée dans ces langues.

Un document contenant l'ordre du jour et le calendrier provisoires est joint à la présente invitation. D'autres documents pourront être téléchargés à l'adresse suivante: <http://www.codexalimentarius.org>, dès qu'ils seront disponibles.

Le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'OMS souhaiteraient connaître avant le **13 mai 2015** les nom, titre officiel et adresse des représentants ou observateurs désignés pour participer à la session. Ces renseignements doivent être envoyés à travers le système d'enregistrement en ligne via <http://www.codexalimentarius.org/login>. Les instructions pour entrer dans le système en ligne et s'enregistrer peuvent être téléchargées à partir de notre site Internet.

Cette invitation est aussi envoyée aux directeurs de certaines organisations internationales.

**L'attention des participants est appelée sur le fait que l'entrée en Suisse est strictement réglementée et sera notamment refusée aux personnes dépourvues du visa requis. Les participants sont invités à s'adresser, au moins 30 jours avant la date de la réunion, à la Mission diplomatique de Suisse la plus proche pour savoir s'ils ont besoin d'un visa d'entrée en Suisse.**

Xiangjun Yao  
Contresigné

La présente invitation est envoyée aux destinataires des pays invités dont le nom figure sur les listes officielles de correspondance de la FAO et de l'OMS, comme suit:

**Pour SUITE À DONNER, selon le cas:**

Ministères des affaires étrangères,  
Ministères de l'agriculture ou  
Ministères de la santé, selon le cas  
Services centraux de liaison pour les questions liées à  
la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius

**Pour INFORMATION:**

Bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO  
Bureaux de liaison de la FAO  
Représentants de la FAO  
Bureaux régionaux de l'OMS  
Représentants de l'OMS  
Missions permanentes auprès de  
l'Office des Nations Unies à Genève  
ou des institutions spécialisées  
Représentations Permanentes auprès  
de la FAO/Ambassades à Rome